

# SCIERIE EYMARD SA

Exploitation forestière - Bois de charpente - Débits sur liste

EPICEA - SAPIN - DOUGLAS

Séchage - Rabotage - Brossage - Traitement - Livraison

Vente aux particuliers - Terrasses - Bardages - Abris de jardin

Centre automatique de taille de charpentes

497 Route de Valence 38113 VEUREY-VOROIZE

Tel : +33 (0)4 76 53 80 55 - Fax : +33 (0)4 76 53 86 95

Internet : www.scierie-eynard.fr - Mail : scierieeynard@wanadoo.fr



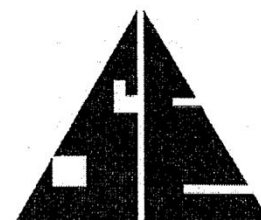
FCBA

0380-CPD-4109



PEFC

PEFC/10-31-870



## DEVIS

Code client	Numéro pièce	Date
COMPTANTL	D13020025	08/02/2013

LYCEE DESCHAUX

Mr MOREL Simon

FR

DEPART SCIERIE

Suivi par Isabelle

Page 1

Désignation	section		longueur [m]	Nbp [u]	Volume [m <sup>3</sup> ]	P.U HT	Montant HT
	Hauteur [mm]	Largeur [mm]					
Douglas	170	170	3,00	2	0,173	550	95,37 €
Douglas	210	210	3,00	4	0,529	550	291,06 €
Douglas	100	190	5,50	13	1,359	550	747,18 €
Douglas	60	170	5,00	4	0,204	580	118,32 €
Douglas	30	190	5,50	6	0,188	580	109,10 €
Douglas	70	90	5,50	12	0,416	580	241,16 €
Transport				1			100,00 €

Bois de charpente, brut de sciage, vive arête

Volume total [m <sup>3</sup> ]	2,869
Total H.T.	1 602,19 €
Total T.V.A.	314,03 €
<b>Net à payer</b>	<b>1 916,22 €</b>

Le bois de structure est vendu frais de sciage. Le classement et les dimensions des pièces leurs ont été attribués à l'état vert. Le marquage "CE" sera affecté au paquet pour des raisons esthétiques. Cet agrément est valable pour les bois de structure uniquement.

Conformément à la loi du 12 mai 1980, le transfert de propriété est subordonné au paiement intégral du prix. En vertu de la loi 92-1442, aucun escompte pour paiement anticipé et taux d'intérêt si retard de paiement : 1,5 fois le taux légal.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE : Nos délais ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sont pas garantis. Tout arrêt de force majeure peut suspendre sans dommages et intérêts l'exécution des marchés. Toutes nos opérations commerciales sont payables à VEUREY-VOROIZE quel que soit le mode de paiement. Toutes nos marchandises sont toujours vendues départ, de bonne foi et sans garantie de vices cachés. Elles sont agréées avant expédition ou considérées comme telles. Elles voyagent toujours aux risques et périls de l'acheteur. En cas de contestation, seul le tribunal de commerce de Grenoble est compétent.